



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## CAHIER DES CHARGES

---

SÉLECTION D'UN CABINET POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE NORMATIF DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU SYSTEME DE DETECTION INCENDIE (SDI) DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BISSAU

MAI 2024

---

## **I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES**

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de procéder à des travaux de remplacement (migration) du système de détection incendie (SDI) de l'immeuble fonctionnel de son Agence Principale à Bissau.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions du cabinet qui sera chargé du contrôle normatif desdits travaux.

Le BCT devra prendre connaissance des prescriptions techniques prévues pour les prestations qui seront réalisées par l'entreprise.

## **II – PRESTATIONS ATTENDUES DU BUREAU DE CONTRÔLE**

La mission du Bureau de Contrôle Technique (BCT) s'apparente à une mission de type S, et déclinant spécifiquement une mission STI.

Pour rappel, la mission STI se définit comme étant la prévention des aléas techniques relatifs à la sécurité des personnes dans les bâtiments industriels et tertiaires.

La mission STI du Bureau de Contrôle Technique comprend :

- le contrôle des ouvrages et éléments d'équipement concurrent à la prévention des incendies et à l'évacuation des occupants ;
- le contrôle des installations électriques relatives aux équipements du système de détection incendie ;
- la vérification de la sécurité et du bon fonctionnement de l'ensemble du système ;
- le contrôle de la documentation technique et des différents schémas, plans, etc. ;
- la vérification de la conformité aux normes des prestations de l'entrepreneur ;
- la vérification de l'exécution des travaux dans les règles de l'art et suivant le cahier des charges (base marché) ;
- la réalisation des tests de réception technique des installations (réglages, essais, mise en service, ...)
- l'établissement des PV et rapports de vérification technique des équipements du système de détection incendie (avant, en cours et après les travaux).

Le BCT devra affecter au projet au moins un **ingénieur chargé d'affaires** spécialisé en sécurité incendie justifiant de (3) ans d'expérience professionnelle minimum dans des projets similaires.

## **IV – OFFRE TECHNIQUE**

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- la présentation générale du cabinet ;
- les curriculum vitae des experts qui interviendront dans la mission ;
- les références en travaux similaires.

---

## **V – DURÉE DE LA MISSION**

La mission du cabinet s'étend de la signature du contrat à la réception technique des installations (6 mois).

En cas de dépassement des délais d'exécution des travaux, pour quelque raison que ce soit, le prestataire est tenu d'accomplir sa mission jusqu'à la fin du chantier sans honoraires supplémentaires.

## **VI – OFFRE FINANCIÈRE**

L'offre financière doit être établie hors taxes en FCFA et inclure tous les frais de déplacement et de séjour. Le cabinet devra préciser dans son offre le nombre de visites prévues et la durée homme/heure de la réalisation des tests de réception technique ainsi que l'élaboration des livrables (PV et rapports).

Aussi, les conditions financières devront-elles être détaillées (en nombre ou volume horaire et prix ) en faisant ressortir notamment les éléments ci-après :

- honoraires ;
- frais de déplacement ;
- frais de séjour ;
- frais de logistique.

**NB** : Le cabinet sera tenu d'accomplir sa mission, sans honoraires supplémentaires, quelle que soit la durée du chantier.

## **VII - MODALITES DE PAIEMENT**

Pour chacun des travaux du projet, les sommes dues seront payées, selon l'échéancier de paiement ci-après, par virement bancaire sur présentation d'une demande d'acompte établie en trois exemplaires.

A – à la signature du contrat :	10%
B – après la validation de la documentation technique et des schémas, plans, etc :	20%
C - pendant les travaux au prorata du taux d'avancement des chantiers :	60%
D – à la réception provisoire :	5%
E – à la réception définitive.	5%
<b>Total :</b>	<b>100%</b>